

Actualités en ligne

4 mars 2009

Lancement d'un débat public national relatif aux nanotechnologies

Huit ministères ont saisi la Commission nationale du débat public pour la mise en place d'une commission particulière en charge de conduire un débat national portant sur les conditions de développement et de régulation des nanotechnologies. Le Gouvernement a inscrit, dans le projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle Environnement (en cours d'examen au Parlement), l'organisation d'un débat public national avant la fin de l'année.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=4446

Bruxelles, le 5 mars 2009

Changement climatique et importance des sols

Un rapport publié par la Commission européenne souligne le rôle crucial que les sols peuvent jouer dans l'atténuation du changement climatique. En effet, on estime que les sols européens contiennent 73 à 79 milliards de tonnes de carbone. L'option la plus réaliste pour gérer et améliorer les réserves de carbone contenues dans les sols, serait de protéger les tourbières, dont la plupart sont situées en Europe du Nord. Le rapport indique comment améliorer les pratiques agricoles de manière à réduire au minimum les pertes de carbone (techniques de labour moins agressives, limitation de recours aux engins agricoles), qui pourraient retenir entre 50 et 100 millions de tonnes de carbone par an dans les sols européens. Une proposition, présentée en 2006 par la Commission avec le soutien du Parlement européen est actuellement bloquée du fait de l'opposition de cinq États membres.

Pour en savoir plus : http://ec.europa.eu/environment/soil/conf_fr.htm

Bruxelles, le 5 mars 2009

Don et transplantation d'organes

Le Contrôleur européen de la protection des données (CEPD) a adopté un avis sur la proposition de directive de la Commission européenne relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation. Il appelle à des mesures de sécurité renforcée aux niveaux national et international « pour garantir la confidentialité, l'intégrité, la responsabilité et la disponibilité des données. L'adoption d'un mécanisme spécifique pour l'identification des donneurs et des receveurs est également déterminante, en particulier lors d'échanges transfrontaliers d'organes ».

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=EDPS/09/3&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

Article

Photodermatoses d'origine médicamenteuse

Les photodermatoses sont des affections cutanées dues à l'exposition aux rayons ultraviolets (UV) d'origine naturelle ou artificielle et surviennent ou prédominent sur les zones découvertes (brûlures, éruptions eczématiformes, urticaires, pigmentations, onycholyses). S'il existe des réactions naturelles de photodermatoses aux rayonnements UV, des substances variées d'origine médicamenteuse peuvent induire une sensibilisation aux UV : vertéporfine, porfimère,

anti-infectieux, anticancéreux, anti-inflammatoires non stéroïdiens par voie générale ou par voie locale, médicaments cardio-vasculaires...

Prescrire, n° 305, mars 2009.

Sur le terrain

Un dispositif d'accompagnement aux soins : passerelle vers la santé

Actualités sociales hebdomadaires présente l'association Césam migrations santé qui, depuis 2005, propose dans plusieurs quartiers défavorisés de Montpellier, une médiation pour aider les familles à prendre en charge les problèmes sanitaires et médicaux de leurs enfants, tout en les rendant autonomes. Les difficultés rencontrées sont d'autant plus grandes, que les familles n'ont pas toujours conscience que les problèmes scolaires des enfants sont dus à des problèmes de santé qu'ils ne perçoivent pas toujours. La mission *Accompagnement santé scolaire* de Césam s'appuie sur le repérage d'un problème de santé (caries dentaires, hygiène alimentaire, obésité) lors d'un dépistage à l'école pour jouer le rôle de médiateur entre les familles des enfants et les professionnels de santé et amener les familles à se saisir des problèmes de leurs enfants sans les y obliger. Cette expérience de terrain, qui date de quatre ans, montre l'utilité de l'éducation des parents, indispensable dans la prise en charge médicale de leurs enfants.

ASH, n° 2598, 27 février 2009.

Études

Alcool, tabac et cannabis à 16 ans : enquête Espad 2007

Ce numéro de *Tendances* présente les premiers résultats du volet français de l'enquête Espad 2007 sur les évolutions, les usages fréquents, l'accessibilité de produits psychoactifs et les modes de vie des jeunes adolescents en France. En effet, c'est pendant la période de l'adolescence qu'ont lieu les premières expériences de prises de produits, licites ou non, et que peuvent s'installer leurs consommations régulières. Les résultats de l'enquête Espad montrent que parmi les élèves français de 16 ans, les expérimentations et les consommations régulières de tabac et de cannabis sont en nette diminution par rapport aux années précédentes. En revanche, si l'expérimentation d'alcool est stable, sa consommation « régulière » apparaît en nette augmentation depuis 2003. La proportion d'adolescents qui ne consomment aucun produit régulièrement a nettement progressé depuis 1999, passant de 65 % à 76 %. De même, la polyconsommation régulière d'au moins deux produits parmi l'alcool, le tabac et le cannabis est en baisse et représente 7 % des élèves interrogés. À la question de l'accessibilité des produits, plus de 68 % des élèves répondent que la cigarette, la bière et le cidre sont facilement accessibles et 42 % d'entre eux considèrent pouvoir facilement se procurer du cannabis. À l'inverse, 46 % des élèves considèrent qu'il leur serait impossible de s'en procurer... En 2007, une très large majorité des élèves (82 %) surfent au moins une fois par semaine sur Internet (échanges de messages, jeux, musique) et 70 % d'entre eux le font quotidiennement. Moins de la moitié des élèves consacrent du temps à lire (en dehors du temps lu dans un cadre scolaire). L'activité sportive est pour sa part le premier loisir hebdomadaire, suivi par les jeux vidéos (ce dernier loisir apparaît moins pratiqué en 2007 qu'en 1999, subissant la concurrence d'Internet). La sortie culturelle la plus fréquente est celle du cinéma. Les nouveaux moyens de communication sont largement utilisés (téléphones portables, textos...). L'école, qui constitue encore à 16 ans, le principal cadre de vie des adolescents apparaît globalement appréciée.

L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, OFDT, n° 64, janvier 2009, 6 pages.

La prise en charge des populations dites précaires dans les établissements de soins

Dans sa première partie, ce rapport s'attache à présenter le cadre d'analyse des phénomènes contemporains de pauvreté, de précarité ou de vulnérabilité et notamment à en clarifier le vocabulaire. Il explique les difficultés d'identification des populations précaires, qui cumulent de nombreux désavantages sociaux (mauvaises conditions de vie familiale, de travail, inacti-

vité, chômage...) préjudiciables à la santé (symptômes dépressifs, consommation d'alcool, de psychotropes...). La seconde partie porte sur la prise en charge et l'identification du surcoût de la précarité dans un contexte de financement de type T2A (l'étude a été menée dans trois établissements de santé d'Ile-de-France). L'évaluation des lieux de surcoûts de la prise en charge hospitalière des patients précaires d'un point de vue qualitatif a amené à la définition des modalités de financement envisageables. Des comparaisons avec des exemples étrangers permettent de compléter l'étude en présentant des dispositifs pouvant offrir quelques pistes dans la prise en charge de ces populations.

Drees, document de travail, série Études et recherches, n° 81, novembre 2008, 136 pages.

Étude sociologique sur les conditions d'entrée en institution des personnes âgées et les limites du maintien à domicile

L'objectif de ce travail est de saisir des situations de vie de personnes âgées que l'on pourrait qualifier « à risque d'institutionnalisation » pouvant préfigurer l'entrée en structures d'hébergement collectif (EPHAD et autres établissements...) ou une autre forme de réaménagement de la vie de la personne âgée. Cependant, si l'on se penche sur les situations de vie concrètes, celles-ci apparaissent dans leur grande diversité, et sont parfois bien difficiles à classer dans une catégorie : telle personne peut vivre à domicile et fréquenter régulièrement un lieu d'hébergement temporaire... Le vieillissement ne s'accompagne pas systématiquement d'un recours à une aide professionnelle puisque la moitié des personnes âgées aidées ne le sont que par leur famille. Cette étude se penche sur les critères, modèles et valeurs qui participent à la reconnaissance d'une situation et qui permettent d'éclairer la conjonction de différentes dimensions dans le processus qui mène à définir une situation à domicile « à risque » et juger une entrée en institution préférable.

Drees, document de travail, série études et recherches, n° 83, novembre 2008, 120 pages.

Remboursement de médicaments antiasthmatiques : une approche de prévalence et du contrôle de l'asthme

En France, la prévalence de l'asthme est estimée à 6 % parmi les personnes âgées et plus. La prise en charge de cette maladie représente un enjeu majeur dans les pays industrialisés. Aussi, l'un des objectifs de la loi de santé publique du 9 août 2004 était de réduire de 20 % la fréquence des crises d'asthme nécessitant une hospitalisation (actuellement 63 000 hospitalisations complètes ou partielles par an). Cette même loi, prévoyait également la mise en place (effective depuis), d'un plan national stratégique destiné à « améliorer la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques ». La présente étude qui s'intéresse plus particulièrement à la population âgée de 5 à 44 ans, constate que 10 % environ des patients génèrent près de 50 % des coûts. Or un recours plus fréquent et régulier à des traitements de fond et adaptés permettrait d'améliorer le contrôle de la maladie et la qualité de vie des patients et éviterait certaines hospitalisations, tout en optimisant les dépenses affectées à cette maladie. D'autres mesures sont également susceptibles d'améliorer l'état de santé des asthmatiques en tenant compte des facteurs environnementaux, à l'origine de la maladie (tabagisme, surpoids, allergènes présents au domicile ou dans le milieu professionnel...) L'éducation des patients est donc primordiale dans l'observance des traitements et leur perception du contrôle de leur maladie.

Caisse nationale de l'Assurance maladie, points de repère, n° 24, décembre 2008, 12 pages.

Dossier

Jeunes en insertion : la santé en question

L'objectif de ce numéro de *La Santé de l'homme* consacré à la santé des jeunes, est de présenter le travail des missions locales en matière de promotion de la santé, les avancées et les difficultés rencontrées. Les articles ont été rédigés par des médecins, psychologues et animatrices qui reçoivent, chaque jour, ces jeunes pour les écouter, les orienter et tenter de trouver avec eux des solutions concrètes. Comme il est souligné dans l'introduction du dossier, l'expérience de ces professionnels est précieuse pour repérer les points délicats, les failles du dispositif et les difficultés à surmonter, mais aussi les leviers permettant de tracer un avenir meilleur pour certains jeunes. Cependant, les situations décrites dans ces articles montrent qu'une partie des jeunes les plus vulnérables a des situations détériorées de santé physique

et psychique, liées à des déficiences en soins primaires par manque de ressources. Il ressort ainsi qu'une approche « pluridisciplinaire » par les missions locales s'appuyant sur un soutien psychologique permet d'aider ces jeunes à devenir acteurs de leur propre santé.

Inpes, La Santé de l'homme, n° 399, janvier-février 2009.

Ouvrage

OCDE : perspectives de l'environnement à l'horizon 2030

Si les défis environnementaux auxquels les populations vont être confrontées au cours des décennies à venir sont redoutables (changement climatique, appauvrissement de la biodiversité, manque d'eau potable et d'assainissement adéquat, impacts de la dégradation de l'environnement sur la santé...), il existe cependant des solutions et des orientations à suivre, qui tiennent compte des préoccupations plus immédiates, comme le démontre l'analyse présentée dans cet ouvrage de l'OCDE. Les problèmes environnementaux les plus pressants ne pourront être résolus par les seuls pays membres (30) de l'OCDE. Cet ouvrage explique d'une part que le coût global de l'action sera beaucoup plus faible si tous les pays conjuguent leurs efforts pour atteindre des buts environnementaux communs et que d'autre part le travail des pays développés en liaison avec les économies émergentes doit se faire immédiatement, pour éviter des dommages irréversibles liés à l'environnement et aux ressources naturelles : dans ce cadre, chaque région du monde fait l'objet d'une analyse de situation projective. Ainsi, tout en soulevant les différents obstacles qui peuvent être rencontrés pour mener à bien cette politique environnementale, les auteurs offrent une méthodologie d'actions à réaliser et les défis à relever d'ici une vingtaine d'années.

Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE, 2008, 570 pages.

Revue de presse rédigée par Antoinette Desportes-Davonneau et mise en pages par Philippe Ferrero.



téléphone
télécopie
internet

Haut Conseil de la santé publique
14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP
01 40 56 79 80
01 40 56 79 49
www.hcsp.fr